

Lundi 12 décembre 2022

Accueil d'une délégation du Bureau national d'audit du Kenya



Le lundi 12 décembre 2022, le Sénat a accueilli une délégation de huit personnes du Bureau national d'audit du Kenya, présidée par M. Edwin Kipkoech KAMAR, Auditeur général-adjoint, organisée par la Cour des comptes et Expertise France.

Cette délégation a rencontré Mme Anne MARQUANT, Cheffe du service de la commission des finances, qui lui a présentée les relations entre le Parlement français et la Cour des comptes. Puis elle s'est entretenue avec M. Christophe-André FRASSA, Vice-Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Madagascar et pays de l'Océan Indien. Les conclusions du rapport sur les comptes publics que le Bureau national d'audit établit dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice financier sont présentées au Parlement kényan. Le Bureau national d'audit est habilité à contrôler les comptes de l'Assemblée nationale et du Sénat kényans, ainsi que

ceux des assemblées régionales. En revanche, contrairement à la Cour des comptes, le Bureau national d'audit kényan n'a pas de compétences juridictionnelles. Une part importante de ses travaux porte sur la lutte contre la corruption.

Enfin, la délégation a visité le Palais du Luxembourg.

Xavier DUPRIEZ – Tél. : 01.42.34.32.06 – Courriel : x.dupriez@senat.fr